

AXE 1B : SENSIBILISATION ET INFORMATION PRÉVENTIVE

Action n°1B.1

Cycle de formation des élus et des agents publics à la prévention et à la gestion des inondations

Priorité forte	Objectif	
Lien avec stratégie : OS : 4 OO : 4.1	Proposer des formations thématiques aux élus et agents publics du territoire pour les sensibiliser aux risques liés aux inondations et développer la culture du risque. Transmettre les informations techniques et juridiques nécessaires à une meilleure prévention et une meilleure gestion des inondations sur leurs territoires respectifs, notamment à la suite des élections municipales de 2026.	
Localisation		
Tout le périmètre du PAPI		
Description		

Contexte :

À compléter

Contenu de l'action :

Cette action vise à sensibiliser et former les élus et les agents publics à la prévention des risques et à la gestion d'événements d'inondation, à travers des sessions de formation :

- **Faisant intervenir des experts du risque ou des techniciens spécialisés**, en interne ou en mobilisant par exemple l'Association des Maires de France (AMF), l'Agence Technique Départementales (ATD), l'association France Dignes, le CEPRI, le CEREMA...
- **Visant à partager des retours d'expériences et ou à favoriser des temps d'échanges** entre acteurs du territoire, ou avec d'autres collectivités.

Nota : La Préfecture de Haute-Garonne pourrait être sollicitée pour légitimer ces formations et favoriser la participation de tous, notamment les élus.

- En termes d'organisation :
 - Les sessions de formations pourront être **organisées à l'échelle de territoires cohérents, par sous-bassins versants**, dans la mesure où cela favorise le partage d'informations entre élus / acteurs d'un même périmètre, et permet de mieux connaître les différents interlocuteurs.
 - Le recours à des **visites de terrain et à des témoignages de situation vécues** sera recherché pour rendre plus concrets les sujets abordés.
 - **Certaines formations, notamment techniques, pourront être organisées selon**

différents niveaux de connaissance, pour aborder graduellement les sujets et favoriser une montée en compétence progressive. Pour cela, **une réflexion sera menée pour la création et la mise en place d'un autotest préalable**, permettant à chacun d'évaluer son niveau de connaissance sur le risque inondation afin de s'inscrire au niveau de formation le plus adapté.

- En termes de public visé, ces formations sont à destination :
 - **des élus**, en particulier ceux en charge de l'urbanisme et ceux impliqués dans la gestion des épisodes de crise ;
 - **des agents techniques** en charge de la prévention des inondations et/ou de la gestion de crise ;
 - **des agents d'astreinte et/ou quotidiennement sur le terrain ;**
 - **des agents d'accueil**, souvent premiers interlocuteurs des administrés avant/pendant/après un événement.

Cette action intervient dans le contexte des élections municipales à venir en mars 2026. Il est indispensable de prévoir une sensibilisation des nouveaux élus, pour assurer une véritable continuité dans les démarches menées sur le territoire et poursuivre les actions réalisées en s'appuyant sur les expériences passées.

- En termes de contenu :

Il s'agira notamment de sensibiliser les élus et agents sur **leurs responsabilités et leurs obligations réglementaires** vis-à-vis du risque inondation, par la transmission d'**informations techniques** mais aussi d'**instruments juridiques**. Dans le cadre de l'élaboration du présent programme, élus et agents ont été concertés sur les thématiques prioritaires à aborder, ainsi les formations porteront par exemple sur :

- **Socle de connaissance générale sur le risque d'inondation** incluant le vocabulaire spécifique, la compréhension des phénomènes d'inondation touchant le territoire, notamment le risque de ruissellement, le rôle et les obligations / responsabilités des différents acteurs ;
- **Connaissance et prise en main des données existantes sur le risque inondation** (cartes ZIP, cartes ruissellement...) sur le périmètre du PAPI ;
- **Apprendre à sensibiliser les citoyens** au risque inondation : présentation des supports existants, du stand d'animation, des réponses aux questions les plus fréquentes.
- En lien, il s'agira d'**apprendre à animer l'Escape Game** « Les pieds dans l'eau chez Mamie Zalo »
- **Gestion de crise** : Mettre en place et maintenir opérationnel son PCS et/ou son DICRIM, organiser un exercice de gestion de crise, déployer et piloter une cellule de crise, savoir communiquer en période de crise, préparer son plan de continuité d'activité, organiser un centre d'accueil et de regroupement...

A compléter avec estimation nombre de session, logistique envisagée, etc...

Pilotage de l'action



Maître d'ouvrage : Toulouse Métropole

Acteurs associés :

Échéancier prévisionnel



	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Sollicitation de partenaires techniques						
Organisation de sessions de formation						

Plan de financement



Coût total :

33 300 € HT

40 000 € TTC

	Entité	Assiette	Taux	Part du coût TTC	
Financement prévisionnel	Maître d'ouvrage		-	8 000	20 %
	État - FPRNM	40 000	80 %	32 000	80 %

Hypothèses de chiffrage

A compléter – détailler ? (cout estimé par session de formation, Estimation du nombre de sessions de formation organisées au cours du PAPI ?)

Indicateurs



Indicateurs de suivi : Nombre de sessions de formation organisées, nombre d'élus et agents formés

Autres actions en lien



PAPI : action 1A.6 (organisation du partage des données et création d'un espace dématérialisé), action 1A.7 (formalisation d'un protocole de retour d'expérience), action 1A.8 (Veille et partage d'informations sur le changement climatique)

Documents de référence

A compléter